Procès-verbal N°16 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	**Jeudi 05 Novembre 2026**
À :	**14h00**
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULLIAN, Mr Bernard PERIS
Absent(s) :	Mme Cendrine MENUDIER

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boite mail officielle du club (n°affiliation@occitanie.fr.)
Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°15 de la réunion du Jeudi 29 Octobre 2026.

COUPE LIGUE OCCITANIE 2026/2027

7 Matchs disputés par 14 clubs (les 9 vainqueurs du Tour 3 + les 5 clubs de R1)

Entrée en compétition des clubs de R1 (Vauvert – Nîmes Oly.2– Le Grau du Roi - Rousson -Aigues Mortes)

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du premier nommé sauf si le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement au moins une division au-dessous de celle de son adversaire, la rencontre est alors inversée (Art 69.3 du règlement de la Coupe Occitanie)

En cas de rencontre entre deux clubs de même niveau si le club tiré deuxième s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu, ce club sera désigné club recevant (Art 63.3 du règlement de la Coupe Occitanie)

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, départage par une épreuve de 5 tirs au but minimum

Les frais de déplacements et indemnités des officiels sont à la charge du club recevant (Art 72.4 du règlement de la Coupe Occitanie)

Le tirage au sort intégral et non géographique des finales Départementales effectué par Mr RIEU Jean Pierre (Président commission Championnats) et par Mr JULLIAN Pierre Jean (membre de la commission des Championnats) a donné lieu aux rencontres suivantes

Match N°1 :	NIMES OLYMPIQUE.2 (R1) / VAUVERT (R1)
Match N°2 :	OLYMPIQUE ALES (R2) / ES PAYS D'UZES (R2)
Match N°3 :	(CAISSARGUES(D2) ou FC BAGNOLS PONT1(R3)) / AIGUES MORTES 1 (R1)
Match N°4 :	MARGUERITTES (R3) / LE GRAU du ROI (R1)
Match N°5 :	FC VAL DE CEZE 1 (D1) / ANDUZE (R3)
Match N°6 :	NIMES CHEMIN BAS 1(R2) / AIMARGUES 1 (R2)
Match N°7 :	(LANGLADE (D2) ou ST GILLES AEC 1 (D1)) / ROUSSON (R1)

✓ **Ces rencontres se dérouleront le Dimanche 15 Novembre 2026 à 14h30.**

Les 7 Vainqueurs seront qualifiés pour la suite de la compétition gérée directement par la LFO.

REPROGRAMMATION – CHAMPIONNAT

Les rencontres NON jouées pour cause d'arrêté municipal ou terrains impraticables le 08 novembre 2026, seront automatiquement reprogrammées le 15 Novembre 2026 pour les clubs ne jouant pas une coupe.

REPROGRAMMATION – CHAMPIONNAT SENIORS

Saison 2026-2027 District Gard Lozère
Reprogrammation Matchs Championnats & Coupes Seniors

Division	Journée	Recevant	Visiteur	DATES
D1	05	BESSEGES	FC Val de Cèze	Sans date
	05	REDESSAN	CHUSCLAN LAUDUN	Sans date
D2 A	05	BELLEGARDE	FOURQUES	11-11-2026
	05	LANGLADE	EF VEZENOBRES	Sans date
	05	VAUVERT 2	CAISSARGUES	Sans date
D2 B	04	St HILAIRE LA JASSE 1	ALL FIVE ACADEMI 1	11-11-2026
	06	GARONS 1	VATAN 1	11-11-2026
D3 A	04	St HILAIRE LA JASSE 2	QUISSAC	15-11-2026
	06	BARJAC 2	CALVISSON	Sans date
D3 D	06	GARONS 2	VERS	15-11-2026
D3 C	03	ZEPHYRS 1	SEDISUD	11-11-2026
	05	ZEPHYRS 1	MONOBLET 2	Sans date

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Mr Jean Pierre Rieu

Le Secrétaire
M. Bernard Peris